

LE SITE DE HAUTEUR DES ROCHERS DE CARABASSE (BEAULIEU)

PAR
**NICOLAS
CLÉMENT**

DOCTORANT EN HISTOIRE
EX-ALLOCATAIRE DE RECHERCHE, UNIVERSITÉ
LUMIÈRE-LYON 2/U.M.R. 5648
EX-A.T.É.R., UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Le relief des Rochers de Carabasse marque le paysage de toute la plaine de Beaulieu et est perceptible depuis le bois de Païolive (Illustration 1).



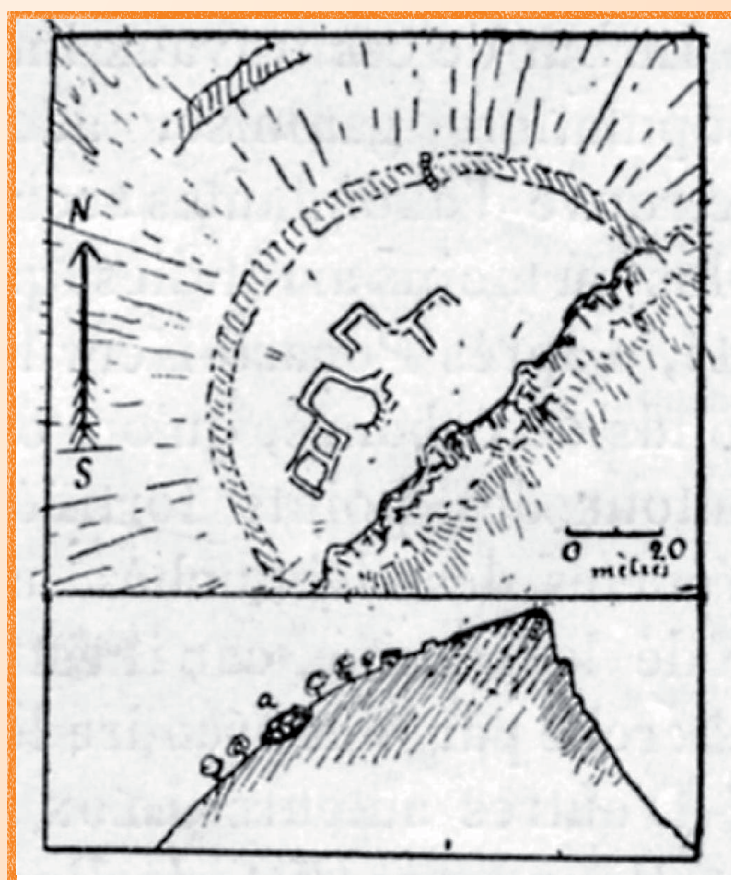
*Illustration 1 : les Rochers de Carabasse,
vue depuis la place de l'église Notre-Dame de Beaulieu*

Il est situé en bordure de falaise. On note la présence de deux enceintes semi-circulaires et de plusieurs structures. L'existence d'un éventuel couvent sur ce site est bien ancrée dans la mémoire locale comme le signale l'abbé Malignon, natif de Bec-de-Jun, en 1898 dans une lettre à Montravel. C'est dans le cadre de recherches sur les sites de hauteur du haut Moyen Age en Ardèche que des sondages archéologiques ont été entrepris en août 2004³. L'enquête de terrain a rapidement permis de localiser le site dont l'emplacement est précisé sur la carte IGN (2839 OT, mention de « vestiges »).

Une photographie aérienne (I.G.N. 1979) confirme bien la présence de ce site. Il se situe sur le massif de la Montagne de la Serre au lieu-dit les Rochers de Carabasse (le Rochat sur le cadastre) à 426 mètres d'altitude, entre les cols de la Serre et de la Croix de Fabre. Il s'agit du deuxième sommet le plus haut de ce massif dans la dite commune après Puy Lacher.

Ce site est connu dans l'historiographie locale dès 1899 par un article du vicomte Louis de Montravel dans la revue du Vivarais¹. L'auteur parle d'un quartier que l'on nomme le couvent de Saint-Maurice, et il y décrit des ruines avec « ... les traces de divisions ou compartiments ressemblant à des cellules, peut-être aussi une plate-bande circulaire servant de cloître. ».

Lors de la publication des travaux de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques (1909-1910)², le Dr. Jullien présente brièvement le site accompagné d'un croquis (Illustration 2).



*Illustration 2 : croquis du site publié dans le Bulletin de la Société
Préhistorique de France, 1909-1910, tome VI, p. 416*

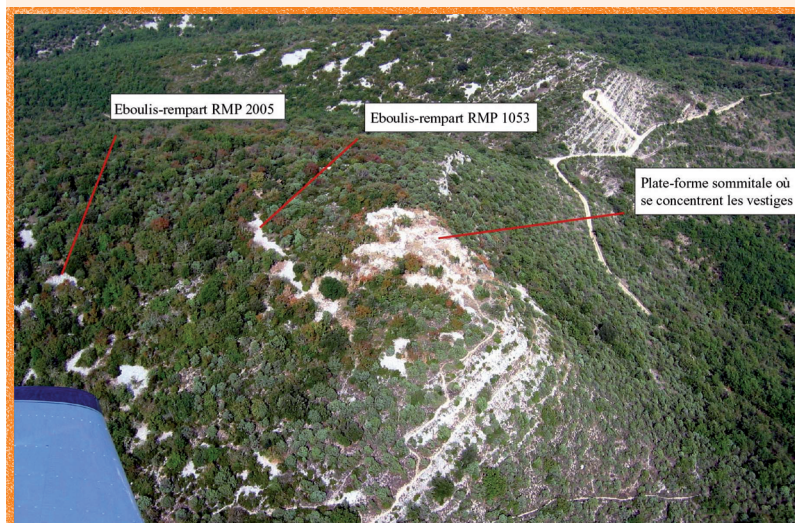


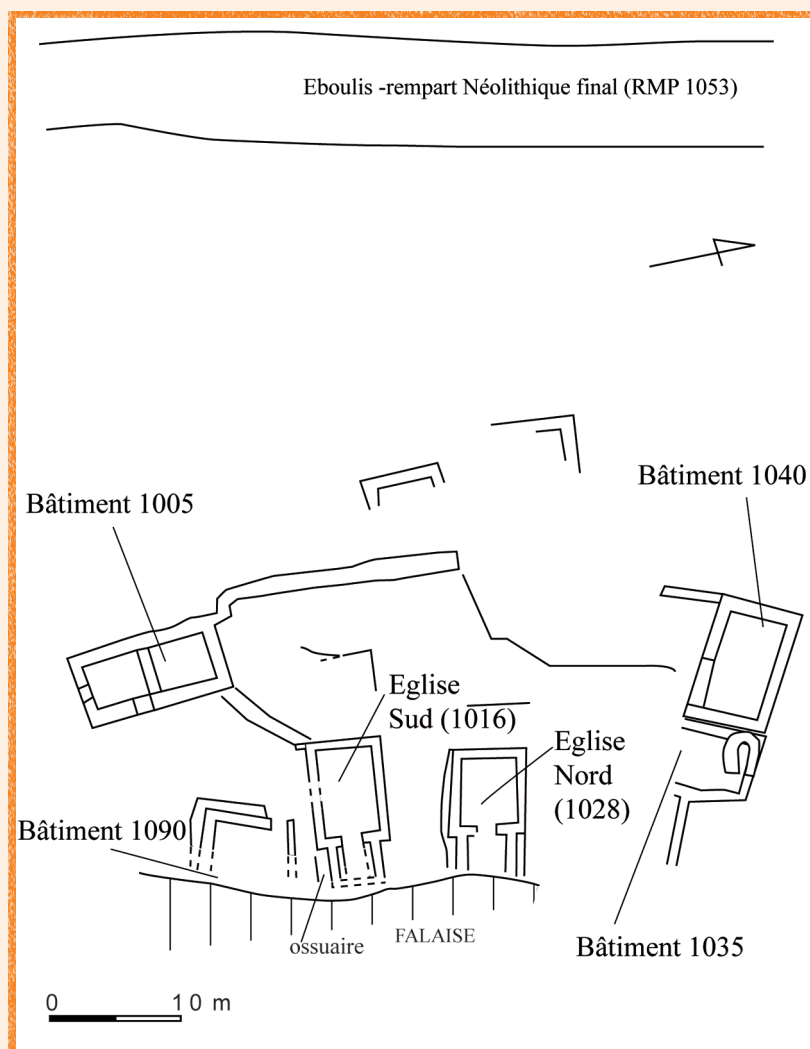
Illustration 3 : vue aérienne du site

Illustration 4 : plan général de la première enceinte néolithique et des deux église du haut Moyen Age parmi les structures de la fin du XIII^{ème} siècle

DEUX ENCEINTES DU NÉOLITHIQUE FINAL

Le repérage des deux structures courbes visibles sur le croquis du Dr. Jullien ainsi que sur la photographie aérienne a été somme toute assez rapide malgré une végétation assez dense. Deux sondages ont été réalisés contre la structure la plus près de la plate forme sommitale et dénommée RMP 1053 pour essayer d'en dégager un parement. Il est apparu que ce mur est en très mauvais état dans ce secteur. Il ne subsiste que quelques blocs en calcaire local de taille de relative importance (environ 50 cm). De ce fait, il reste présomptueux d'affirmer que ce mur en pierre sèche (RMP 1053) est bien la base d'un rempart proprement dit. Les unités stratigraphiques mises en évidence dans ces deux sondages contiennent du mobilier transchronologique : Néolithique final, Age du Bronze, haut Moyen Age et bas Moyen Age. Le mur a donc bloqué du mobilier archéologique postérieur à son édification. Un troisième sondage a été réalisé contre la structure la plus basse (RMP 2005). Ce sondage avait pour but -comme ceux du mur RMP 1053- d'appréhender les possibles séquences archéologiques et d'en dégager un tronçon. Les résultats ont été assez positifs. En fait, le mur en pierres sèches n'a qu'un parement qui est toutefois assez conséquent. On peut même

parler de véritables blocs mégalithiques, en calcaire local, qui peuvent atteindre une longueur de 1,10 m. L'élévation maximale observée est d'une à deux assises soit 75 cm au maximum. Le mur était sis sur le substrat, et des tessons de céramique piégés dans des interstices du substrat permettent de dater cette enceinte du Néolithique final. La couche principale qui vient buter contre le rempart RMP 1053 contient de la céramique du Néolithique final et du Bronze final. L'état assez bon des tessons de céramique indique une proximité de l'habitat. Les prospections entre



ces deux structures (RMP 1053 et 2005) ont démontré que cette zone est vierge de toute occupation bâtie et que le substrat rocheux est très fréquemment prééminent.

D'après l'ensemble de ces éléments, cette enceinte semble bien appartenir au Néolithique final, vers 2500-2000 ans av. J.-C. Sur l'ensemble de la plate forme sommitale, nous trouvons des tessons de cette période, mais tous sont en position secondaire. Rien n'est en place, les vestiges ont du être perturbés par les occupations postérieures.

DEUX ÉGLISES ET DES INHUMATIONS CAROLINGIENNES

C'est sur la plate forme sommitale que nous avons mis au jour les vestiges de deux églises accompagnées de deux sépultures en place. Les sondages ont été surtout concentrés dans ce secteur du fait de la présence de mortier de chaux, donc de structures maçonnées. Certains de ces murs avaient été mis au jour par des fouilles clandestines ou par d'anciennes fouilles (époque du Dr. Jullien (?). Un premier bâtiment (dénommé EGL 1016), orienté est-ouest, a été mis au jour. Il mesure 9 x 4,60 m, hors œuvre. Ce bâtiment est en fait une église (Illustration 5).



Illustration 5 : église sud vue depuis le chevet

Cet édifice comprend une nef et un chœur quadrangulaire à chevet plat. L'appareillage des structures est composé de blocs de calcaire local liés au mortier. Il n'y a aucune tranchée de fondation. Les murs reposent sur le substrat rocheux. Les nombreux blocs de tuf équarris mis au jour suggèrent la présence d'une voûte. Les blocs équarris de calcaire fin et dur exogène au site dans l'appareillage médian du mur

méridional trahissent l'emplacement de la porte. Le niveau de circulation de la nef semble être sur le substrat, pouvant être aménagé par un lit de mortier et de gravillons pour l'aplanir. Pour le chœur, le sol dans la partie ouest, est bien visible mais très dégradé du fait de sa mise au jour par des fouilles anciennes. Il s'agit d'un niveau de mortier avec des tessons de céramique rattrapant les inégalités du substrat rocheux. La partie orientale est encore plus dégradée. Les altimétries nous montrent qu'à l'intérieur même du chœur nous avons deux niveaux de sol. Du niveau le plus haut, il ne subsiste que le radier composé de petits blocs liés au mortier, mais il pourrait être associé à un aménagement lié à la présence d'un monument spécifique comme un autel.

Un deuxième bâtiment a été mis au jour à 3,20 m au nord de l'église n° 1 (EGL 1016). Cet édifice est aussi assimilé à une église de part sa morphologie, et par la présence éparse d'ossements humains. Cette église (EGL 1028) de 8 x 4,60 m, hors œuvre, est également composée d'une nef se terminant à l'est par un chœur quadrangulaire (2,20 x 2,40 m) à chevet plat. Les premiers sondages ont atteint le substrat très rapidement, parfois à moins de 10 cm. Seul le mur nord est assez bien conservé avec une élévation d'environ 50 cm. Le bâtiment est dans l'ensemble en mauvais état. Les sondages n'ont pas permis de mettre en évidence les niveaux de sol de l'époque. En fait, nous nous trouvons en dessous de ces niveaux. Quelques ossements humains, sans connexion anatomique, ont pu être découverts dans le secteur du chevet. L'état désastreux des vestiges de cette église est en fait le résultat de la réoccupation de la fin du XIII^{ème} siècle, dont on parlera plus loin.

Un sondage réalisé entre ces deux édifices a permis de mettre en évidence un espace de circulation à même le substrat.

Plusieurs inhumations ont été mises au jour autour de ces deux églises. C'est tout d'abord au sud de l'église EGL 1016 qu'une sépulture (SP 1146) a été dégagée (Illustration 6). Cette inhumation est installée dans une diaclase sans retaille, offrant ainsi un tombeau naturel. Seuls quelques blocs ont pu être arrachés pour agrandir la fosse naturelle. Aucun clou ou pierre de calage n'a été mis en évidence. Le corps en décubitus, orienté nord-ouest/sud-est, s'intègre parfaitement dans cette diaclase. L'orientation de la sépulture est ici tributaire de



Illustration 6 : sépulture SP 1146
au sud de l'église méridionale

l'orientation de la diaclase. L'inhumation a été réalisée en milieu ouvert. Le corps reposait soit directement sur le substrat, soit sur une planche. Après la décomposition du corps, les os ont suivi la pente et les différences de niveau du substrat. L'état fragmentaire des os laisse supposer que les petits blocs de calcaire mis en évidence dans le comblement de la sépulture proviennent d'un niveau supérieur. C'est donc une planche de bois qui devait obstruer la diaclase, protégeant ainsi le défunt. Après pourrissement de ce matériau, les blocs et terres de comblement sont venus remplir l'espace laissé vide, venant donc au contact des ossements en connexion anatomique. Dans la fouille de cette sépulture, deux faits sont à remarquer. Tout d'abord, il ne s'agit pas de la



Illustration 7 : détail de la sépulture SP 1146 avec
à l'ouest la réduction de la sépulture SP 1147

première inhumation dans cette diaclase. En effet, coincé entre le crâne de la sépulture SP 1146 et la diaclase, se trouvait une réduction (SP 1147, Illustration 7). Un soin tout particulier a été apporté à cette réduction avec l'agencement du crâne et des os longs (fémurs) dans une niche naturelle de la diaclase, d'où l'excellente conservation du crâne. L'absence ancienne du zygomatic gauche de ce crâne mais *post mortem* laisse penser qu'il s'agit d'un arrachement dû au creusement pour la mise en place de la sépulture SP 1146. La dentition de ces deux sujets suggère qu'il s'agit d'hommes d'âge adulte, et la forte abrasion des dents indique soit un âge certain, soit une alimentation riche en végétaux. Il est à noter une agénésie de la 2^{ème} prémolaire gauche pour le corps de la sépulture SP 1146 et une agénésie inférieure et supérieure des 2^{ème} prémolaires droites et gauches. Or, il apparaît que l'agénésie peut avoir un caractère génétique, donc héréditaire. Le soin de la réduction SP 1147 et cet élément dentaire suggèreraient-ils un lien de parenté entre ces deux inhumations ? La fouille du comblement de ces sépultures indique que, outre les ossements pouvant appartenir à la sépulture primitive SP 1147, il y a les restes d'un troisième individu.

Directement au nord de l'église EGL 1016, une autre sépulture (SP1127) a été découverte. Dès le début du sondage, une pierre dressée et équarrie émergeait à peine du vaste clapas, marquant en fait l'emplacement de cette sépulture. Il s'agissait donc d'une stèle funéraire anépigraphe. La sépulture a été installée dans une diaclase le long du mur septentrional de cette église. Elle est donc postérieure chronologiquement à cet édifice. Les caractéristiques de l'inhumation sont identiques à ceux de la sépulture SP 1146 : position dorsale (décubitus), orientation ouest-est, mâchoire inférieure ouverte, les deux mains sur le cœur. Nous avons donc une sépulture en milieu ouvert avec certainement comme couverture, une planche de bois reposant sur le bord de la diaclase avec par-dessus un niveau de pierres plates. On note l'absence de clous ou de pierres de calage pour un coffre de bois. La jambe droite a glissé vers la jambe gauche, ce qui est bien visible au niveau des pieds où les phalanges étaient mélangées. La diaclase semble avoir été trop petite pour bien positionner le défunt en décubitus. L'état fragmentaire des ossements provient -tout

comme la sépulture SP1146- de l'effondrement de la couche supérieure, devenue le remplissage de la sépulture. De nombreux ossements humains ont été découverts dans les niveaux de comblement de cette sépulture, correspondant en fait à au moins un sujet. Parmi ceux-ci, un fragment de fémur est à remarquer avec la présence d'un traumatisme *ante mortem*. L'individu a été blessé à la cuisse par un coup d'épée, qui a fait éclater une esquille d'os. D'après l'angle de pénétration, le sujet devait être à cheval lors du choc, très certainement mortel.

Tous ces ossements rencontrés dans le comblement des sépultures ainsi que la réduction de la sépulture SP 1147 impliquent un espace funéraire assez restreint.

La datation des deux églises et des sépultures reste bien délicate à déterminer avec précision. Du simple fait qu'il s'agisse d'édifices religieux, il n'y a donc pas de céramiques liées à de l'habitat. L'absence de mobilier en place dans les sépultures est aussi un obstacle pour avancer une date. Seul un fragment d'inscription mis au jour dans l'effondrement a été découvert, mais il est trop lacunaire pour donner une précision dans la fourchette du haut Moyen Age (Illustration 10). Cette absence de mobilier nous place tout de même dans le haut Moyen Age, entre le VI^{ème} et le X^{ème} siècles.

peut le voir les indices matériels pour donner une fourchette chronologique sont délicats à manipuler. Heureusement la technique vient en partie à notre secours avec deux datations par radiocarbone (C¹⁴) sur les ossements des sépultures SP 1146 et SP 1147. La sépulture la plus ancienne est datée du X^{ème} siècle (888-1015 ap. J.-C.), alors que la plus récente est placée dans la fourchette 1163-1279 ap. J.-C., soit deux siècles de différence⁵. Ce résultat pourrait être déroutant au premier abord. En fait la première datation confirme bien la phase finale de l'occupation du site en tant que lieu de culte, déjà pressentie avec la monnaie de Brioude, au X^{ème} siècle. Pour expliquer la deuxième sépulture attribuée au milieu XII^{ème}-milieu XIII^{ème} siècle, plusieurs explications viennent à l'esprit. Du fait de la persévérance de l'hagiotoponyme Saint-Maurice dans les textes jusqu'à aujourd'hui, force est de constater que le souvenir d'un lieu de culte est bien présent dans la mémoire locale pour ce terroir. Par conséquent, soit on inhume encore occasionnellement au cours des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, soit lorsqu'on réinvestit les lieux vers 1300⁶, les défunts sont enterrés dans cet ancien cimetière peut-être encore connu des habitants du bourg castral qui s'est développé à Bec-de-Jun, situé à 1 km au nord-ouest de notre site.

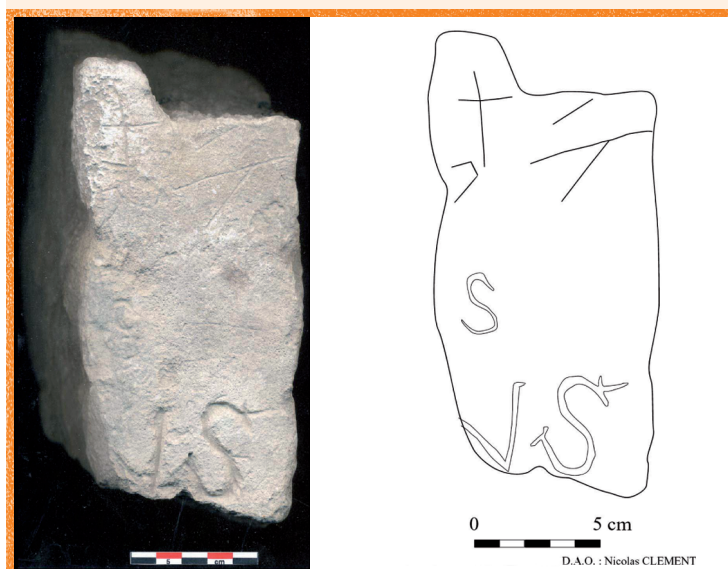


Illustration 10 : fragment d'inscription découvert dans l'église méridionale

Un tesson de céramique à pisolithes, originaire du Languedoc, peut faire remonter l'occupation du site au VI^{ème} siècle. La découverte d'une monnaie du comte Guillaume (Brioude) de la fin du X^{ème} siècle, contre le chevet de l'église sud (EGL 1016), peut étendre cette fourchette chronologique jusqu'à l'An Mil. Comme on

UNE OCCUPATION DES ENVIRONS DE 1300

Le site est abandonné aux environs de l'an mil pour n'être réinvesti qu'à la charnière du XIII^{ème} et du XIV^{ème} siècle, soit vers 1300. Ainsi, toute une série de bâtiments en pierre sèche a été édifiée.

La réoccupation des lieux la plus importante concerne l'église EGL 1016. On la restaure, on réaménage l'intérieur et l'extérieur, pour en faire une habitation ou plutôt un bâtiment de travail. C'est dans le chevet que l'on observe les traces les plus visibles avec un doublement des murs, côté interne, réduisant ainsi la largeur à 1,30 m. Le but de cet aménagement réside peut-être dans la volonté de renforcer des éléments de maçonnerie rendus fragiles du fait de leur proximité avec la falaise. Il semble que l'accès primitif au sud du bâtiment soit conservé, car aucune ouverture autre n'est percée. L'église devait être encore en assez bon état, puisqu'il n'y a pas de reprises de grosse

maçonnerie, mise à part le secteur du chevet. A l'extérieur de cet édifice, on renforce l'angle sud-ouest et l'intérieur de l'église subit de petits aménagements. On réalise un sol en terre battue, qui repose sur le sol de l'état primitif. La partie orientale de la nef n'a pas été sondée, donc nos informations concernent seulement la moitié ouest du bâtiment. Dans cette partie, nous trouvons un cône de mortier dans l'angle nord-ouest (sur une hauteur de 42 cm). Cette accumulation de mortier est le résultat d'une récupération de ce matériau lors du réaménagement de l'église. Ce mortier provient très certainement de l'église EGL 1028, ce qui explique son état déplorable. Il a été utilisé pour la réoccupation des lieux dans cette deuxième phase et notamment pour la construction de murs mais aussi d'un ossuaire. Toujours dans cette partie occidentale, un foyer a été installé contre le mur ouest, limité par deux blocs de tuf. Un prélèvement des résidus charbonneux indique que seuls des végétaux ont été brûlés. Il n'y a pas de restes culinaires ou fauniques. Ce foyer est à associer au cône de mortier à proximité. La chaux ainsi récupérée de l'église EGL 1028 pouvait, après avoir été refondue dans ce foyer, être réutilisée.

Lors de l'aménagement intérieur et/ou extérieur de l'église EGL 1016 et de la récupération de matériaux de l'église EGL 1028, des ossements humains ont été mis au jour. Ils ont été rassemblés et déposés dans un ossuaire édifié spécialement à cet effet (Illustration 8).



Illustration 8 : ossuaire aménagé contre le chevet de l'église méridionale

C'est au sud du chevet de l'église EGL 1016 que ce monument funéraire a été installé avec pour limites au sud une dalle en calcaire exogène au site, mise de chant (43 cm de haut) et reposant sur le substrat rocheux, au nord et à l'est le substrat rocheux taillé pour réaliser une fosse de 29 cm de profondeur et à l'ouest par des blocs liés au mortier. Parmi ces blocs se trouvaient 6 fragments de cuve à pied annulaire (26 cm de haut, 38 cm de diamètre externe) en calcaire blanc exogène (Illustration 9). La présence d'ossements de petits rongeurs dans la couche supérieure du comblement de l'ossuaire indique très certainement que



Illustration 9 : fragments de cuve en remploi dans la construction de l'ossuaire

l'espace a été ouvert un certain laps de temps permettant aussi d'y jeter des déchets alimentaires. Par la suite, on condamne cet ossuaire par un lit de pierres plates, avant de sceller définitivement l'accès par un niveau de blocs de remploi liés au mortier.

Concernant la datation de cette deuxième phase d'occupation de ce bâtiment, le matériel céramique est homogène et se situe dans la 2^{ème} moitié du XIII^{ème} - 1^{er} tiers du XIV^{ème} siècle.

Sur l'ensemble de la plate forme sommitale, il y a toute une série de bâtiments en pierre sèche qui peuvent être rattachés à cette période.

Le bâtiment (UNF 1005) est installé sur un sol vierge d'occupation. L'agencement des ouvertures peut laisser supposer à un habitat, mais une remise serait une tout aussi bonne interprétation. Le bâtiment (UNF 1090) est, par la quantité et la fonctionnalité du mobilier mis au jour, apparenté à de l'habitat, bien que l'espace soit assez restreint. En effet, du fait de la présence de la falaise du côté est, les limites

du bâtiment n'ont pas été atteintes dans son intégralité. Il pouvait atteindre au maximum 7,50 m² de surface (3,50 m² ont été sondés). Ce bâtiment a été édifié dans un secteur déjà occupé, comme l'atteste la découverte dans une diaclase d'une monnaie du Bas Empire et d'un fragment de vase en bronze avec un décor floral, très certainement à mettre en relation avec l'église EGL 1016. L'architecture est remarquable avec un double mur pour les côtés ouest et sud sans qu'une explication soit retenue. La chronologie relative ne peut intervenir dans ce phénomène car les structures semblent bien être édifiées dans un même temps. Il y a donc certainement une raison technique ou fonctionnelle à ce double mur qui nous échappe. Le mobilier est bien caractéristique d'un habitat avec des jattes,

marmites et gargoulettes. Le mobilier métallique donne quelques renseignements complémentaires sur l'artisanat pratiqué dans cet habitat. En effet, parmi les objets en fer, on trouve deux ciseaux à cuir, contemporains du mobilier céramique. Pour la datation de cette occupation, les comparaisons typologiques des céramiques (Illustration 11) et du mobilier métallique (Illustration 12) sont tirées des fouilles de G. Demians d'Archimbaud à Rougiers (Var) et de l'analyse de B. Poisson (Université Lumière-Lyon2, U.M.R. 5648). Les types de pâtes, la typologie et le répertoire des céramiques nous indiquent une influence de la basse vallée du Rhône. En effet, le type de mobilier mis au jour est différent pour la période considérée de celui de la région lyonnaise.

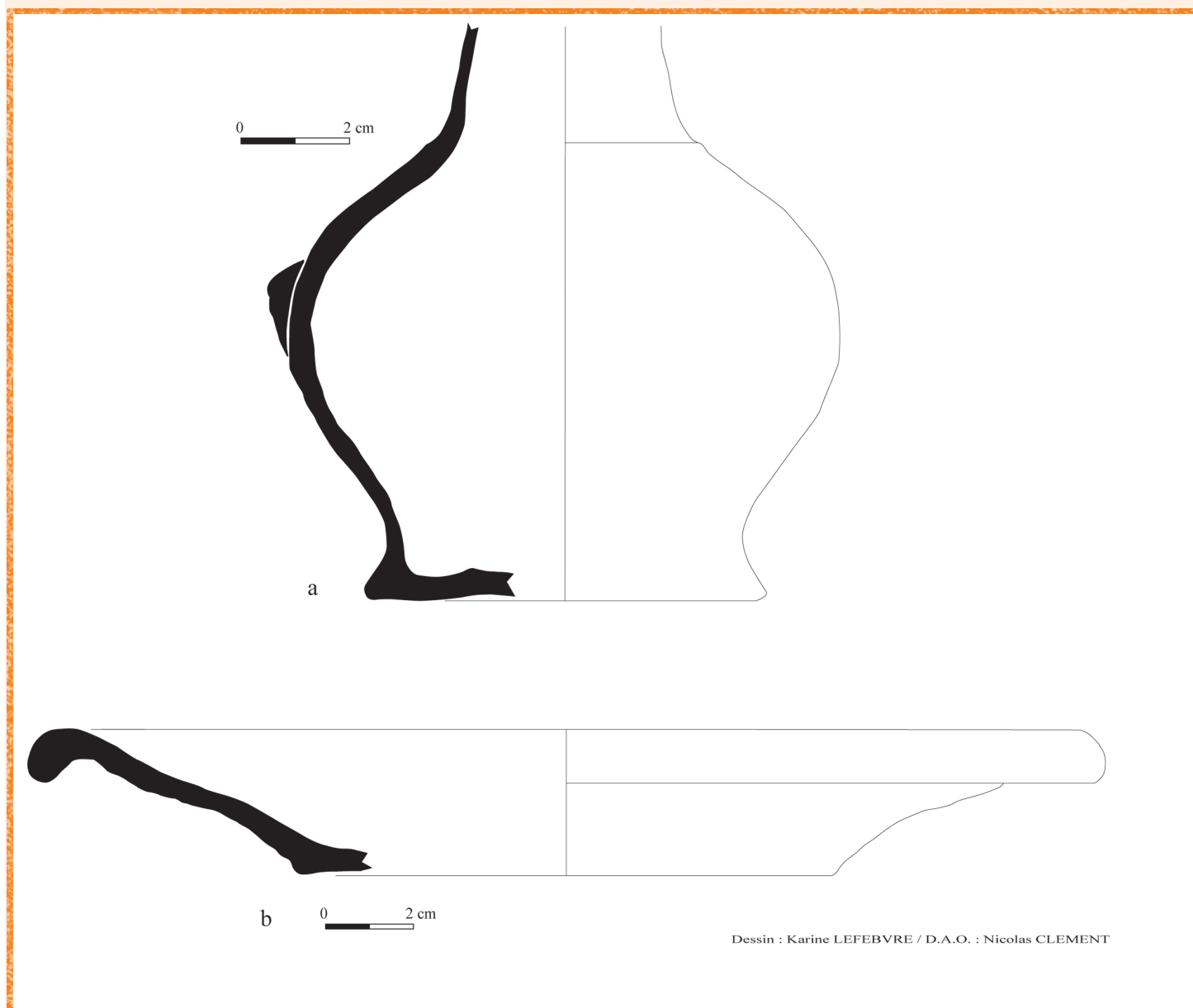


Illustration 11 : bâtiment 1090, mobilier céramique, a, pâte blanche, b, vernissée



Illustration 12 : bâtiment 1090, boucles en alliage cuivreux

Le bâtiment (UNF 1035) est une structure ouverte de 5 m de côté (hors œuvre), c'est-à-dire que, seuls 3 côtés forment cet édifice. Le côté méridional est exempt de mur. Cet ensemble peut être assimilé à un entrepôt.

Jouxtant le bâtiment précédent, un autre édifice a été dégagé (UNF 1040). Ce bâtiment de 7,80 x 5 m (hors œuvre) a la particularité d'être ouvert dans son état primitif à partir de la moitié est du mur méridional. Les deux sondages réalisés dans ce bâtiment ne donnent aucune couche anthropique liée à son utilisation. Cet accès monumental permet d'associer ce bâtiment à une sorte d'étable, de bergerie. Une petite cour immédiatement au sud de ce bâtiment a été identifiée.

De petites constructions ont attiré notre attention en contrebas de la plate forme sommitale. Il s'agit de murs perpendiculaires de petite taille (2 m de long et en pierres sèches) retenant la terre des niveaux supérieurs. Ces structures retenant un peu de terre permettent la culture de type jardin sur des coteaux à fort pendage. La datation de ces aménagements est délicate, mais étant donné leur présence dès notre arrivée sur le site, ils paraissent toujours liés à l'occupation du bas Moyen Age.

LA CHASSE À LA PASSÉE

Dans les bâtiments UNF 1005 et 1035, nous trouvons deux structures circulaires en pierres sèches, et de facture assez légère. Il s'agit d'abris de chasseur, pour la chasse à la passée (pigeons, bécasses) datant entre la fin du XIX^{ème} siècle et la fin du XX^{ème} siècle.

CONCLUSION

Les résultats de cette campagne de sondages ont donc été très positifs en embrassant même plusieurs périodes. Les niveaux les plus anciens remontent au Néolithique final, plutôt vers la phase tardive soit vers 2500-2000 ans av. J.-C.. Aucune trace d'habitat en place n'a pu être mise en évidence, malgré la présence éparse de mobilier céramique. Le double éboulis repérable sur la photographie aérienne de l'I.G.N. est par simple commodité -dès lors que l'on observe des structures imposantes- dénommé rempart (RMP 1053 et 2005). Toutefois, il n'est pas certain d'y voir une fortification en tant que telle. La composition de ces structures ne plaide pas en faveur d'une élévation bien importante. De ce fait, leur rôle strictement défensif paraît illusoire. Ainsi, on serait plutôt dans le cadre d'une construction à valeur symbolique, délimitant un espace, un territoire. L'enceinte la plus basse a la particularité d'être ouverte en son milieu avec une sorte de couloir. Ne s'agit-il pas d'un espace réservé au pacage des animaux ?

Les artefacts de l'Age du Bronze final (920-800 av. J.-C.) se retrouvent sur l'ensemble du site. Cette occupation a peut-être profité des aménagements antérieurs subsistant comme les enceintes, mais là encore aucun vestige en place n'a pu être mis en évidence.

Puis nous faisons un bond dans l'Histoire pour se retrouver au haut Moyen Age avec deux églises, très certainement voûtées (refends entre le chœur et la nef et présence de blocs de tuf équarris), associées à une petite nécropole. Si les sondages ont permis de mettre au jour deux sépultures en place et une réduction, les ossements récoltés dans l'ossuaire du bas Moyen Age et le décompte de ceux mis en évidence dans le remplissage des sépultures, nous permettent de comptabiliser au total une dizaine d'individus d'âge adulte.

Aucun texte ne mentionne ces églises. L'hagiotoponyme Saint-Maurice mentionné dans le compoix de 1655-1659 pérennise dans la mémoire locale la présence de ces deux églises, et désigne encore le flanc oriental de la montagne où se trouve notre site. Saint Maurice a été martyr à la fin du III^{ème} siècle et c'est l'évêque Martin de Tours qui ramène dans la deuxième moitié du IV^{ème} siècle ses reliques à Angers. Son culte s'est développé au cours du haut Moyen Age. La période fréquemment donnée pour ce type d'ensemble cultuel -c'est-à-dire de deux églises juxtaposées- est comprise entre le VII^{ème} et VIII^{ème} siècle. C'est le cas pour la trentaine d'édifices doubles recensés dans le midi oriental jusqu'en Italie du nord. Les églises doubles sont aussi connues dans l'historiographie locale : La Gleizasse à Salavas, les églises d'Alba et celle de Viviers. La présence de deux édifices côte à côte reste toujours assez énigmatique même si on associe souvent, depuis les recherches de G. Fournier⁷, un des deux édifices à un baptistère. Rappelons que des fragments de cuve ont été mis au jour en remploi dans l'ossuaire, et qu'ils pourraient être associés à une cuve pour le baptême « par infusion » dit plus couramment par aspersion, présent dès le VIII^{ème} siècle et qui se généralise au XII^{ème} siècle. Un autre élément lapidaire revêt une signification importante, outre le fragment d'inscription. Il s'agit d'un bloc chanfreiné pouvant être associé à un élément de plaque de chancel. Quelques indices semblent attestés une occupation des lieux dès le VI^{ème} siècle. L'église unique du site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (Hérault) est similaire dans ses proportions et son plan à nos églises. Cet édifice est daté d'un large VIII^{ème} siècle, ce qui entre dans notre fourchette chronologique proposée. La solution du plan à nef unique de petites dimensions et à chevet plat se retrouve dans des églises connues par la documentation écrite jusqu'au XI^{ème} siècle⁸, mais ces mêmes textes disent qu'il s'agit de vieux monuments remontant au VIII^{ème} siècle.

La fondation de nos deux églises peut avoir des origines diverses : fondation épiscopale, fondation monastique, ou fondation privée. Cet ensemble cultuel, ayant le droit d'inhumér, possède donc normalement les droits paroissiaux. L'absence d'autres structures du haut Moyen Age indique que seules ces deux églises occupent la plate-forme sommitale du

site. Il ne peut donc y avoir une implantation monastique comme le suggérait le Dr. Jullien. Les églises sont construites en mortier avec un choix dans les matériaux, elles ont donc été édifiées dans le but d'une occupation de longue durée dans ce terroir. Un tel programme architectural demande un investissement certain. Ce programme peut émaner d'une volonté épiscopale, et là nous entrons dans la thématique de la christianisation des campagnes et la naissance des paroisses. Mais aussi, sous-jacent à cette problématique, vient s'intercaler la position géographique de ce site et par conséquent du pouvoir de l'évêque. En effet, si nous sommes dans le département de l'Ardèche, la commune de Beaulieu ne dépend pas du diocèse de Viviers mais de celui d'Uzès et ce depuis le Moyen Age⁹. L'implantation de ce type d'ensemble cultuel peut tout à fait être attribuée à un programme épiscopal vivarois ou uzégeois du haut Moyen Age pour bien marquer sa présence dans les marches de son diocèse. En définitive, la présence de fragments de cuve -pouvant être associée au rite du baptême par aspersion-, et l'ampleur du programme architectural (deux églises) sur un point dominant les deux plaines (l'une sous la tutelle de l'évêque de Viviers et l'autre sous celle de l'évêque d'Uzès), loin de vestiges d'habitat antique, rend l'hypothèse d'une fondation épiscopale assez valide. D'ailleurs une étude sur les matériaux lapidaires serait à mener dans le but de définir éventuellement une région d'approvisionnement, et par conséquent l'origine du commanditaire. En effet, la provenance des matériaux pourrait être un élément discriminant dans la discussion entre Vivarais et Uzège pour l'initiative de ce projet architectural.

Le fait de l'apparition du *castrum*¹⁰ de Bec-de-Jun dès le XII^{ème} siècle (la famille Bec-de-Jun semble être présente dès 1147¹¹, et plus sûrement en 1151¹²), véritable mandement médiéval -et non Beaulieu-, associée à l'abandon de notre site autour du XI^{ème} siècle sont à mettre en corrélation. En effet, le *castrum* essaye de s'accaparer les droits paroissiaux avec son église Saint-Jacques, mentionnée en 1248¹³, mais il est en lutte avec l'église paroissiale Notre-Dame de *Bello Loco* (Beaulieu), située plus dans la plaine à 2,5 km de là ainsi que celle de Saint-Pierre à Bonnemontesse. Nous retrouvons une fois de

plus ici le schéma où l'église paroissiale est nettement éloignée du *castrum* (à titre d'exemple : Mirabel, Grospierres, Vallon-Pont-d'Arc).

Au bas Moyen Age (fin du XIII^{ème} au début du XIV^{ème} siècle), un habitat est créé sur cette hauteur. L'ensemble de la plate-forme connaît des transformations avec de nombreuses constructions de pierre sèche à usage divers et difficile à déterminer. Dans ces ensembles, il y a certes de l'habitat mais aussi les traces d'activité : refonte du mortier et travail du cuir. Le bâtiment UNF 1005 n'a livré aucune indication pour son interprétation fonctionnelle, s'agit-il d'une remise quelconque ? Les ensembles UNF 1035 et 1040 sont plus percutants malgré l'absence de données matérielles liées à leur fonction. En effet, la typologie des bâtiments indique qu'il s'agit plutôt de bâtiments d'exploitation agricole à vocation de bergerie-étable. Cette implantation isolée d'un groupe ou d'une famille s'explique mal. De plus l'encadrement seigneurial est bien présent avec le *castrum* de Bec-de-Jun à moins d'un kilomètre. Y-a-t-il un lien entre cet encadrement et ce groupe installé sur les ruines des églises ? L'abandon de cette occupation est à souligner par le fait qu'il s'agit d'un abandon organisé avec l'obturation des accès par un blocage léger, ce qui a bien été mis en évidence pour les bâtiments UNF 1005 et 1040. Cette condamnation ne devait être qu'une mesure temporaire ...

- 1 MONTRAVEL Louis (vicomte de), «Monographie des paroisses du diocèse de Viviers, Beaulieu et Bec de Jun», *Revue du Vivarais*, 1899, n° 3, 15 mars, pp. 129-139
- 2 Commission d'étude des enceintes préhistoriques, IV^{ème} année, 1909-1910, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, tome VI, p. 416.
- 3 Dans le cadre d'une thèse de doctorat, 4 autres sites ont été ainsi appréhendés entre 2004 et 2006 : Le Bois Saint-Martin à Labeaume, La Tuilière à Sampzon, La Ferme de Retz à Lagorce, Le Chastelas de Baravon à Gras.
- 4 Remerciements à M. Roux, propriétaire de la parcelle, à la municipalité de Beaulieu pour son intérêt et son aide logistique ainsi qu'à la Société de Sauvegarde de Grospierres pour son soutien.
- 5 Centre de datation par le radiocarbone, Université Claude Bernard, Lyon 1, respectivement Ly-13228 et Ly-13227.
- 6 Datation avancée par l'étude du mobilier céramique mais dont certains tessons étaient attribuables au dernier tiers du XIII^{ème} siècle.
- 7 FOURNIER G., Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen-Age, *P.U.F., publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand*, 2ème série, fasc. XII, s.d., 678 p.
- 8 SCHNEIDER L., PAYA D., «Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane (V-XIII^{ème} siècle)», *Archéologie Médiévale*, tome XXV, 1995, fig. 15, p. 153
- 9 FRANCOIS Michel (ss la dir.), Recueil des historiens de la France, Pouillés, tome X, Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, *Procurations de l'archevêque de Narbonne, diocèse d'Uzès, 1314*, de Bello Loco, Paris, 1872, p. 612.
- 10 La première mention attestée du *castrum* de Bec-de-Jun est de 1211, ... *castrum de Bedejuno ...*, ainsi que son appartenance à l'Eglise d'Uzès. Recueil des actes de Philippe Auguste, tome III, n° 1179, pp. 279-281 (information de Pierre-Yves LAFFONT que je remercie vivement).
- 11 Archives départementales des Bouches du Rhône, 56 H 5236, Marquis d'Albon, Cartulaire général de l'ordre du Temple, n° CCCXXV, p. 266.
- 12 Archives départementales des Bouches du Rhône, 56 H 19, p. 159.
- 13 Archives départementales des Bouches du Rhône, 56 H 5231.